

DOCTRINE Immobilier

ACTUALITÉ

Page 2

■ **En bref**

DOCTRINE

Page 3

■ **Immobilier**

Patrice Battistini

Le dispositif de décote sur les prix de cession du foncier de l'État et de ses établissements publics à la valeur vénale et régime des organismes fonciers solidaires est précisé

CHRONIQUE

Page 4

■ **Santé / Droit médical**

Sous la direction de Georges Fauré

Chronique de droit des patients n° 4 (4^e partie)

CULTURE

Page 16

■ **Exposition**

Didier Du Blé

Attention Talents

Le dispositif de décote sur les prix de cession du foncier de l'État et de ses établissements publics à la valeur vénale et régime des organismes fonciers solidaires est précisé ^{145m2}

Patrice BATTISTINI, docteur en droit, responsable juridique, contrôle, contentieux, formateur en immobilier

Présentation du décret n° 2019-423 du 9 mai 2019 modifiant les conditions d'octroi par l'État et ses établissements publics de la décote sur le prix des terrains de leur domaine privé et complétant le contenu des rapports d'activité des organismes de foncier solidaires.

Afin de favoriser la vente aux collectivités publiques d'immeubles et terrains appartenant au domaine privé de l'État et de ses établissements publics, y compris les logements soumis à un bail réel solidaire, l'article 23 de la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique, dite loi *ELAN*, révisé la procédure de décote en prévoyant que la vente intervient à l'amiable avec une décote à un prix

inférieur à leur valeur vénale pour permettre la réalisation d'opérations d'aménagements, désormais sans condition de superficie (plus de 5 hectares auparavant), comprenant notamment des logements, dans le cadre d'un contrat de PPA. La cession avec décote peut prévoir une livraison des logements échelonnées sur une durée totale supérieure à 5 ans, dont la première doit intervenir dans un délai maximal de 5 ans.

KIOSQUE
Lextenso

Votre revue OFFERTE
sur tous vos écrans

Suite en p. 3

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 **Gazette du Palais**

annonceslegales@gazette-du-palais.com
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 34 52 34